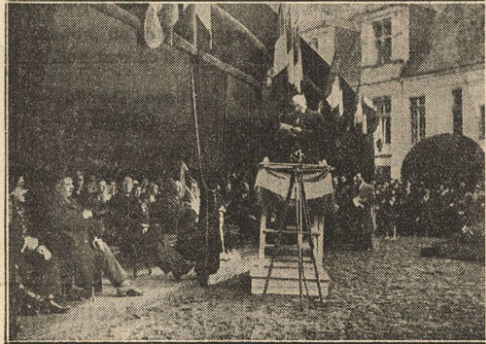


Nantes a célébré hier le IV^e Centenaire de l'Union de la Bretagne à la France

Malgré le stupide attentat d'Ingrandes les fêtes ont obtenu un éclatant succès



M. Cassegrain, maire de Nantes, prononce son discours devant M. Herriot



Le cortège de la Duchesse de Bretagne défile dans les rues de Nantes



M. HERRIOT FAIT SON ENTREE DANS LA COUR D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE

NANTES, 20 novembre. — (De notre rédaction nantaise) : Nantes s'est réveillée hier matin dans le brouillard, toute grise, comme pour soutenir une réputation d'ailleurs injustifiée d'humidité. Nous croyons plutôt qu'en l'honneur du maire de Lyon la nature a voulu la parer des mêmes brumes qui enveloppent si souvent la vieille cité des Gaulois.

Dès 8 h. 30, des personnalités sont réunies dans la cour de la gare de Nantes-Orléans. Nous notons la présence de MM. Le Dantec, président du tribunal civil ; Bretonneau, procureur de la République ; Merliant, Duez, Bréant, députés ; Delafoy, président de la Chambre de Commerce ; Bodenan, préfet d'Ille-et-Vilaine ; Billauge, préfet des Côtes-du-Nord ; Leroy, préfet du Morbihan ; Giraud-Mangin, conservateur de la bibliothèque municipale ; Leseur, commissaire central ; Horney, commissaire spécial ; Lemoine, chef de la sûreté ; Dupin, commissaire de la sûreté générale ; Uxol, ingénieur en chef du P. O. ; Lequoy, inspecteur principal du P. O.

Puis voici arriver MM. Mathivet, préfet de la Loire-Inférieure ; Cassegrain, maire de Nantes ; les généraux de Fartoucheux, commandant le XII^e Corps et de Torquat, commandant la 21^e D. I. ; Vieillescazes, secrétaire général de la préfecture ; Micoqueau, chef de cabinet du préfet ; Gaillaud, secrétaire général de la ville ; Colombié, président du Conseil interdépartemental de préfecture ; Foutet, Paris, Piquard, Guiry, Abel Durand, Chouanneau, Richard, Bozec, adjoints au maire de Nantes, etc.

Dans la cour un service d'ordre sévère, assuré par la police municipale et la garde républicaine, tient les nombreux curieux à distance. Mais voici 9 heures : dans quelques minutes le train ministériel devrait arriver.

Un attentat sur la voie ferrée
Tout-à-coup un bruit fuse et se répand immédiatement comme une trainée de poudre ; un attentat s'est produit sur la voie ferrée aux environs de la station de Champocéac, aux confins du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Minute par minute arrivent les détails que nous exposons d'autre part en informations générales.

L'arrivée
Cependant le train ministériel est annoncé. Les personnalités se portent

sur le quai d'arrivée décoré de drapeaux et de plantes vertes. Un mouvement se produit, le convoi entre en gare. A la portière d'un wagon de 1^{re} classe s'encadre la silhouette populaire du président du Conseil, souriant et saluant.

A sa descente du wagon, M. Edouard Herriot serre la main de M. le préfet, puis de toutes les notabilités. Une pose avait peut-être été prévue dans la salle d'honneur de la gare, ornée de velours rouge... comme une chapelle ardente, disent les humoristes, mais l'heure presse. Vite on monte dans les voitures qui démarrent, une vingtaine à la file, et se dirigent vers le monument aux morts. De la foule partent de nombreux cris de « Vive Herriot ! »

Au Monument aux Morts
Devant les tables mémorielles sur lesquelles sont gravés les noms de 5.000 enfants de Nantes, tombés au Champ d'Honneur, M. Herriot s'incline longuement, après avoir déposé au pied du monument une superbe gerbe, nouée aux couleurs nationales. Après s'être recueilli quelques instants, M. Herriot s'entretient avec M. Thomé, directeur de la sûreté générale, puis remonte dans sa voiture qui va le conduire à l'Hôtel de Ville.

A L'HOTEL DE VILLE
A dix heures un quart, M. Herriot entre dans la salle des fêtes de la mairie. Une assistance nombreuse l'attendait depuis un bon moment. C'est par des ovations sans fin que le président est accueilli.

Avant de s'asseoir dans le fauteuil qui lui est réservé, M. Herriot, apercevant celle qui, avec tant de grâce et de dignité spirituelle, représente la Duchesse Anne, s'avance vers elle et la salue gentiment. « Je me rappelle fort bien vous avoir déjà vue », dit-il, et M. Herriot s'étant assis, M. le Maire, qui se trouve placé en face de son hôte éminent, lui souhaite la bienvenue en ces termes :

« Monsieur le Président, « La Ville de Nantes apprécie hautement l'honneur que vous lui faites aujourd'hui de vous sifler de vous présenter ses souhaits de cordiale et respectueuse bienvenue. « Je salue également M. le Sous-Secrétaire d'Etat Israël. Je remercie

M. Bollaert de nous avoir donné cette occasion de le féliciter de sa récente accession à la Direction des Beaux-Arts. « Vous avez eu, Monsieur le Président, la pieuse pensée de rendre tout d'abord hommage à la mémoire de nos concitoyens tombés pour la Patrie. Devant la liste émouvante qui perpétue leurs six mille noms, vous vous êtes incliné. Votre recueillement, mieux qu'aucune parole, vous a gagné le cœur des vivants. Nil geste ne pouvait nous toucher davantage.

M. Herriot, très à l'aise et avec un parfait sang-froid, répond : « Qu'on excuse mon retard, dit-il, s'adressant à l'auditoire. Il aurait pu se prolonger... » Et M. Herriot de dire ensuite comment et avec quel empressement il a accepté de venir à Nantes, que « tant de souvenirs lui rendent chère ». Puis c'est un éloquent hommage à la population bretonne, « patrie de la France », à la grande ville maritime de l'Ouest, au courage, au labeur de ses enfants, à leur esprit d'initiative,



M. Herriot et le Préfet sortent de la Mairie de Nantes

« Nous avons maintenant la joie de vous recevoir dans notre Hôtel de Ville. Depuis cinq siècles s'inscrivent ici les fastes de l'Histoire municipale. Votre visite l'enrichit aujourd'hui d'un nouveau fleuron. »

Tout le monde attendait que M. le Maire fit allusion à l'événement dont la nouvelle avait attristé tous les cœurs et cette attente ne fut pas déçue. En termes émus et sans insister plus qu'il ne convenait, M. Herriot fut félicité d'avoir échappé au plus criminel comme au plus stupide des attentats. A ce discours et à ces félicitations,

pressait déjà terriblement lorsqu'il prit la parole pour une courte et substantielle leçon d'Histoire. Nous n'en pouvons donner ici qu'un sommaire. Le voici :

« Le 13 août 1532, François I^{er} donnait à Nantes l'édit qui proclamait l'union perpétuelle de la Bretagne au royaume de France. Ce même jour, son fils aîné, recevait solennellement à Rennes la couronne ducal. Sans violence, sans guerre, grâce aux habiles tractations du chancelier Antoine Du Prat, les Etats bretons, spécialement assemblés à Vannes, avaient formulé au roi leur désir que leur pays fut uni à la France, à la condition de conserver ses libertés constitutionnelles.

« C'était la paix définitive, la fin d'une lutte séculaire ruineuse et ensanglantée, la sécurité du royaume assurée, consacrée ; rien ne séparerait plus les deux peuples que tant de rapports rapprochaient naturellement. « Plus de 40 ans s'étaient écoulés depuis que la duchesse Anne, pour n'être pas la vassale humiliée de la France, avait accepté de devenir sa reine ! 40 ans, pendant lesquels les blessures des guerres précédentes s'étaient cicatrisées, les passions s'étaient apaisées, une confiance réciproque s'était établie.

« Deux mariages d'Anne avec deux rois de France, et le mariage de sa fille Claude, une enfant, avec l'héritier de Louis XII, avaient été nécessaires pour concilier les deux Etats. « Le pacte de 1532 est un coup direct porté au système féodal, qui ruinaient toutes les tentatives d'un pouvoir central. « La tragédie douloureuse qui aboutit à l'union de la Bretagne à la France se joue alors en cinq actes :

« Le premier acte a pour sujet les premières passes d'armes entre Louis XI et François II, dont la scène finale est la défaite bretonne à Saint-Aubin-du-Cormier, et la mort du duc en 1488. « Deuxième acte : Anne et les prétendants, frelons autour d'une fleur de genêt. Mariée par procuration à Maximilien, archiduc d'Autriche, elle finit par accepter sous la pression des événements militaires, d'épouser Charles VIII. « Le mariage a lieu à Langeais le 6 décembre 1491. « Troisième acte : Le roi meurt en 1498. Pour sauver son duché, sa veuve doit se remarier avec l'héritier du

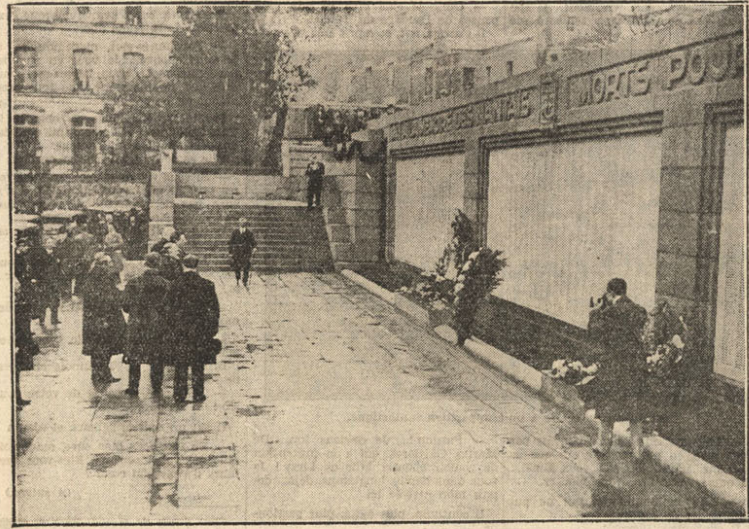
trône Louis XII. Anne meurt, adorée de sa Bretagne, en 1514. Quatrième acte : François I^{er} épouse Claude, fille d'Anne. Il obtient d'être l'usufruitier du duché. « Dénoûment et apothéose : En 1532, les Etats de Bretagne sollicitent l'union de la Bretagne à la France. Les libertés du pays sont garanties, et le duché connaît au XVI^e siècle une prospérité sans égale.

Nantes en particulier tira un profit particulier de la sécurité que lui procura l'union ; son commerce se développa vers les pays étrangers ; la navigation fluviale lui apporta les denrées et objets fabriqués à l'intérieur. « C'est bien à tort qu'on s'est plu à reprocher à notre cité de n'être pas spécifiquement bretonne par la race et par les sentiments.

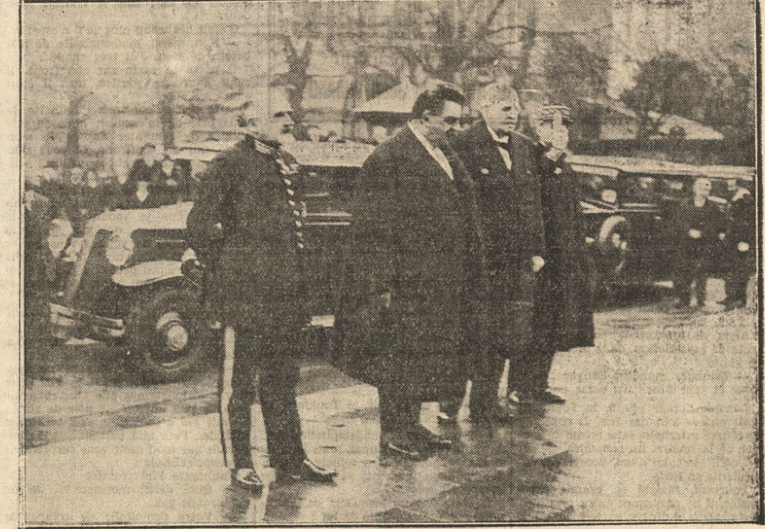
« Ville capitale du duché, résidence préférée des ducs, rempart de la défense intérieure du pays tout entier par sa position imprenable au bord du fleuve et de l'Erdre, clé de la résistance contre l'ennemi, Nantes s'est toujours comportée avec loyauté et avec dévouement pour la cause bretonne. Plus pénétrée peut-être que les autres villes du duché par la civilisation française, plus mêlée aux mouvements des idées et à la vie économique des autres provinces, elle a eu d'autant plus de joie à accepter la situation nouvelle. Elle a compris plus tôt, sans doute, que le reste du pays, combien était inéductible l'union perpétuelle de la Bretagne et de la France ; mais elle a défendu avec énergie les droits que conservait la province, jusqu'à ce jour où, à l'aurore de la Révolution, le peuple breton abandonna sur l'autel de la liberté ses privilèges pour se fonder définitivement dans la patrie française.

« C'est le cri de Paix ! Paix ! poussé par tous les habitants au commencement du XVI^e siècle qui avait décidé l'union. C'est le même cri qu'exhalait aujourd'hui la conscience humaine. Puissent tous les Gouvernements l'entendre.

Au château des Ducs de Bretagne
Aux abords de l'Hôtel de Ville, la foule est dense et lorsqu'à 11 h. 20, le président Herriot descendra les marches de la Mairie, les acclamations fusèrent dans l'air, plus fortes encore que 10 minutes plus tôt, lorsque la Duchesse Anne et sa suite quittaient la Salle du Conseil Municipal se dirigeant vers le même château. Et le cortège officiel, par la rue de



M. HERRIOT, M. CASSEGRAIN, MAIRE DE NANTES, ET M. MATHIVET, PREFET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS



M. HERRIOT SE RECUEILLE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS (Photo-cliché Ouest-Eclair)

